Déchets : des changements au 1er octobre 2024

Au **1er octobre** 2024, le mode de collecte évolue pour le **verre** et les **encombrants**. Pour les autres déchets il n'y a aucune modifications (secteurs, jours et horaires de ramassage identiques).

Ces nouvelles modalités de collecte des déchets, plébiscitées par 76 % des Meulanais lors des consultations publiques, vont permettre d'**alléger le trafic routier**, **réduire les émissions carbones**, et baisser de près de **2 %** la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM). Un choix à la fois **économique** et **écologique**.



Quels changements ?

- **Le verre** doit maintenant être apporté aux **bornes d'apport volontaire**. 5 nouvelles bornes d'apport volontaire dédiées au verre ont été installées sur la commune. Leur lieu d'implantation fait suite à une étude menée conjointement entre votre Mairie et la Communauté urbaine afin que tout le monde puisse y accéder facilement, sans contraintes de jours et d'heures de collectes. Vous pouvez les utiliser dès à présent.
- **Les encombrants** sont désormais à déposer **dans les 11 déchèteries** de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Un dispositif qui permet 85 % de valorisation des encombrants contre seulement

15 % d’enfouissement des déchets.

Quels avantages par rapport au bac actuel ?

Disponible **7 jours / 7**, ce nouveau mode de collecte vous permettra un tri simple et plus souple en supprimant :

- La contrainte des jours et heures de collecte, des sorties, retraits et nettoyage de vos bacs individuels.
- Les nombreuses incivilités que peuvent générer les bacs individuels sur la voie publique.
- La circulation de nombreux camions dans toutes les rues.

Attention : pour éviter les nuisances, pensez à déposer votre verre entre 7h et 22h.

Ou trouver les bornes verre depuis le 5 juillet ?

- Place Saint-Michel (sur la rue des Ecoles/Angle rue de la Côte Saint-Nicolas)
- 5 chaussée des Tanneries
- Parking allée des Acacias (angle allée des Violettes)
- Gare Thun-Le Paradis - rue des Annonciades (proche parking vélo)
- Face au 4 allée Marchande
- 25 rue Georges Clemenceau
- Proche du 30 allée des Cottages Rue du Fort (angle impasse Centre Hospitalier Henry IV)
- Rue de la Ferme du Paradis (entre la route de Pontoise et l'allée des Violettes)
- Angle route de Pontoise et rue des Carrières Place Maurice Ducrocq (Face au n° 9 rue Challan)
- Face au 42 bis rue de Tessancourt
- Île Belle
- Parking de l'Arquebuse (angle rue Nicolas Leclerc)
- Face au 33-35 boulevard Adolphe Thiers
- Rue Auguste Renoir (proximité allée des Acacias)
- Rue du Clos Villiers (face allée des coteaux)
- Rue du Chemin Vert (proximité de la Ferme du Paradis)
- Face au 8-10 allée des Acacias
- Allée de La Claire Fontaine (proximité allée des Marguerites)
- Face au 29 chemin des Sarrazins



EMBALLAGES
EN VERRE À TRIER



POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

BIEN LES VIDER
ET INUTILE DE LES LAVER.

LES ERREURS



Infos pratiques

Que faire de votre bac verre après le 1er octobre ?

La reprise du bac verre par la Communauté urbaine n'est pas prévue. Les administrés sont invités à utiliser leur bac pour un autre usage ou à le déposer en déchèterie.

Retrouver la liste complète des emplacements des PAV et déchèteries sur gpseo.fr et sur l'appli « Infos déchets GPS&O » disponible à partir du 20 septembre

Liens utiles
Point d'apport, jours de collecte et déchèteries
Contact

Une toute nouvelle appli déchets à votre service

Après le moteur de recherche mis en place fin 2021, une appli à télécharger « Infos déchets GPS&0 » sera prochainement disponible. Il s'agit d'une solution destinée à faciliter l'accès à l'information lors des changements au 1er octobre 2024.
Elle sera consultable dès le 20 septembre sur smartphone, tablette (Android et Apple) et sur ordinateur via un simple navigateur web.

- Information personnalisée à l'adresse en temps réel ;
- Génération d'un calendrier de collecte interactif, personnalisé et téléchargeable pour impression ;
- Géolocalisation de tous les services de proximité et conditions d'accès (déchèteries, points d'apport volontaire) ;
- Possibilité de géoguidage vers l'adresse des PAV via Google Maps ou Waze ;
- Notifications en cas d'indisponibilité / report de collecte en cas d'intempéries…
- A terme, des fonctionnalités étendues.

Pour toutes questions, **contactez le N° Info déchets, 01 30 33 90 00**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou rendez-vous sur gpseo.fr